
Supérieur immédiat :	Directeur des travaux publics
Lieu de travail :	Garage municipal de Percé
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (hiver), 40 heures/semaine
	Variable, alternance : quart de jour / quart de nuit

Principales tâches et responsabilités :

- Exécuter les travaux relatifs à l'entretien des propriétés municipales;
- Conduit un camion de déneigement ou de la machinerie lourde;
- Utilise avec précaution les équipements qui lui sont confiés;
- Procède aux vérifications de sécurité et aux inspections avant le départ et en cours de trajet;
- Respecte les codes et/ou règlements de sécurité et de la circulation;
- Signale immédiatement à son supérieur toute anomalie;
- Complète les rapports exigés par l'employeur;
- Exécute diverses tâches relatives à l'entretien des véhicules et machinerie;
- Collabore à l'exécution de divers travaux relevant de la compétence du service des travaux publics;
- Accomplit toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché :

- Avoir complété son secondaire V;
- Posséder un permis de conduire de classe 3, valide au Québec;
- Expérience minimale de 3 ans à titre de chauffeur de camion (avec références);
- Expérience en mécanique de base de véhicules lourds;
- Avoir la preuve que le cours de conduite de véhicules lourds a été complété avec succès;
- Avoir la preuve que le cours de sécurité sur les chantiers de construction a été complété avec succès;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Endurance au travail physique;
- Flexible, dynamique et travailleur.

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Seuls les candidats possédant le profil recherché seront contactés. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, à l'attention du directeur général au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.